

**Réunion GT interne UT2
du 7 juin 2017, 9h – 11h**

Présents :

Nathalie Valière
Christine Bordas
Gilles Viès
Marie-Hélène Garelli
Olivier Haemmerlé
Clémentine Palmas
Jérôme Coutellier
Loïc Gojard
Sophie Lécole Solnychkine
Laurent Matuszewski (excusé urgence APB)

Ordre du jour : travailler sur la base du compte rendu du précédent GT de site (plénier et restreint) pour pouvoir en faire retour et apporter des précisions sur ce que nous souhaitons modifier. La discussion du GT se centre essentiellement, dans ce cadre, sur le projet de qualité des formations.

Question de la charte qualité :

Document ressource : « Charte de démarche qualité » qui émane du COS de l'automne. Sur ce document, il y a des remarques qui ont été faites lors du premier groupe de travail, à intégrer.

Charte ou label ? Démarche qualité ?

Sur quoi doit porter la charte ? sur tous les diplômes ? sur un segment ?

Charte rentre-t-elle en ligne de compte au moment de la création de l'UT ou au moment de l'accréditation ?

Charte qualité > ce sont pour l'instant des grands principes. Pour GV, ce n'est pas encore le moment d'en discuter.

La question de la labellisation semble avoir été écartée.

Charte établie pour les diplômes du noyau dur et de cette charte pourrait découler un label, qu'on pourrait octroyer ou pas aux formations externes qui pourraient solliciter de remonter au sein de l'UT.

Charte document actuel = cela suffit-il pour le dossier IDEX ? La plupart des points = ce qui se fait déjà (SCUIO). Mais il va falloir décliner les principes énoncés en mesures applicables.

Environnement d'études par exemple : c'est un point qui nous contraint.

CB : on ne dispose pas d'un diagnostic sur tous les points énoncés par la charte. Par exemple sur le volet qui concerne l'environnement d'études (scolarité, secrétariat, bibliothèque, etc.).

NV : étude sur l'accueil dans les centres de ressources et au CROG : l'OVE a des éléments, que nous devons partager.

Question de l'enseignant-référent par exemple : que cela désigne-t-il ? niveau ? nombre d'étudiants ? comment caractériser la nomination d'un enseignant-référent ? comment le mettre en place en psycho par exemple ?

OVE peut avoir des éléments de réponse là-dessus.

Commentaires sur la Charte point par point :

- **Suivi des étudiants** : cela correspond déjà à ce que nous faisons.
- **Environnement d'études** : ambiguïtés dans la formulation (en termes d'horaires d'ouvertures des services par exemple). Il faudrait peut-être préciser/qualifier le terme « adapté » : adapté aux besoins de l'étudiant ? adapté aux moyens d'UT2 ? (le texte sous-entend que si nous avons plus d'étudiants nous devons adapter le nombre de personnels, etc.). Le texte présuppose les moyens que nous devons mettre en œuvre. GV propose « adapté aux études poursuivies ». CP propose « adapté en nombre ou en disponibilité des agents ».
Chantier de l'accueil : difficulté que nous rencontrons (UT3 aussi). Le service d'accueil général sur site est qqch sur lequel nous devons travailler.
- **Accès aux enseignants** : on ne peut pas le mettre en place sur une UFR comme Psycho par exemple. Proposition trop engageante par rapport à ce que nous pouvons mettre en œuvre. OH propose de rajouter « est organisée selon différentes modalités, dont par exemple la nomination d'un enseignant référent ».
- **L'équipe pédagogique** : ok
- **Pédagogie** : le passage a été reformulé par le groupe du 17 mai. « rénové ». GV : amélioration continue.
- **Evaluation des enseignements** : ça ne se fait pas chez nous, ou du moins ce n'est pas généralisé à tous les enseignements. Nous avons obligation de le faire depuis 1986. Réticences de site. OVE traite 4 ou 5 demandes par an, émanant d'enseignants. La proposition paraît cependant raisonnable : comment se dire dans une démarche qualité si on ne fait pas l'effort d'évaluer les enseignements. Cependant, comment étendre à tout le site ?
- **Evaluation de la formation** : OVE y travaille. Exploitation des résultats. Exploitation interne, sur l'ENT, envisageable.
- **Suivi de l'insertion professionnelle** : remplacer 6 mois par 18 mois.
- **Suivi de la réussite** : préciser « conditions de réussite » = « taux de réussite par profil d'étudiant ». « par typologie de public ».
- **Conseil de perfectionnement** : doit-il se placer au niveau de la mention ou au niveau du parcours ? où le situer dans le cas des mentions co-accréditées entre UT2 et UT3 comme par exemple pour le cas de la mention Infocom ? Rajouter et/ou au niveau du parcours.
- **Ouverture à la recherche** : pas de soucis. (question sur le terme « intégrer » et ce qu'il sous-entend)
- **Stage et alternance** : stages obligatoires en milieux professionnels : ça va être compliqué à gérer au niveau de la Licence, mais avec la sélection en Master, ça risque de se généraliser en L3. Pertinence du stage en Licence est discutable selon certains. Observations du SCUIO : plusieurs modalités de stage. Il faut préciser ce §.
JC : placer le § tissu socio-économique avant.

Proposition de réécriture :

« La formation bénéficie de partenariats avec des entreprises et le monde socio-économique, des organismes ou des associations de professionnels. Des intervenants ou

représentants de la profession participent à la formation. Par ailleurs, la formation peut intégrer des stages en milieu professionnel, faisant l'objet d'un accompagnement adapté par un enseignant référent (tuteur de l'organisme de formation). La formation permet de développer et de valoriser d'autres modalités d'expériences professionnelles. Certaines formations peuvent être suivies en alternance (apprentissage ou alternance). »

- **International.** Prévoir la traduction en anglais des brochures et du site UT2 ? Dispositifs d'information : rôle des RI ?
- FLE et langues étrangères : OK
- Diplômes internationaux : OK

- **Approche compétences et FTLV.** Approche compétences abordée par le prisme de la FTLV. Mais l'approche compétence se décline aussi sur l'ensemble des formations. Souci sur ce qui est entre parenthèses : « accessibilité des blocs de compétence », « organisation temporelle adaptée ». « modules à distance » ?? Il faut voir avec la FORCO de quoi il s'agit exactement et si le texte leur pose pb.

• **Réunion des 2 Commissions Recherche UT2 et UT3** vendredi 2 juin : présentation croisée de l'organisation de la recherche dans les 2 établissements. Beaucoup de convergences sur les modes de fonctionnement, sur la philosophie de la recherche, sur la recherche de transdisciplinarité.

Il faudrait rapidement trouver un moyen de faire la même chose au niveau des formations.

Prochaines réunions :

- 20 juin de 9 heures à 12 heures
- 3 juillet à 14 heures
- 7 juillet de 9 heures à 12 heures